

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 05 novembre 2025

DEL20251105_106

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq novembre, à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni en salle communale, à MONNETIER-MORNEX, sur convocation adressée à tous ses membres, le 30 octobre précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S).

Conseillers en exercice : 31

Présents : 17

ARBUSIGNY : Régine RÉMILLON, Esther VACHOUX ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Frédéric CHABOD, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Nadine PÉRINET ;

MONNETIER-MORNEX : Christophe AUGUSTIN, Laurent CHIORINO ;

NANGY : Rodolphe ARNOULD, Laurent FAVRE,

PERS-JUSSY : Patrice DOMPMARTIN, Isabelle ROGUET,

REIGNIER-ÉSERY : Sébastien JAVOGUES, Stéphanie LE MOAL, Billy MARQUET, André PUGIN,

SCIENTRIER : Michel BRANTUS, Patricia DÉAGE ;

Pouvoir : 6

Absents excusés avec procuration : Gianni GUERINI a donné pouvoir à Nadine PERINET, Denise FERNANDES a donné pouvoir à Laurent FAVRE, Lucas PUGIN a donné pouvoir à Sébastien JAVOGUES, Virginie JACQUEMOUD a donné pouvoir à André PUGIN, Denise GERELLI-FORT a donné pouvoir à Stéphanie LE MOAL, Isabelle SAGE a donné pouvoir à Régine MAYORAZ,

Absents excusés : Dominique BRAND, David DE VITO, Valérie VACHOUX,

Absents : Anne-Marie LALLIARD, Sophie BIOLUZ, Didier EISACK, Séverine MILLOT-FEUGIER, Aline MIZZI ;

Secrétaire de séance : Christophe AUGUSTIN

DEL20251105_106 - Installation d'un nouveau conseiller communautaire

Rapporteur : Monsieur le Président, Sébastien JAVOGUES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement ses articles L. 5211-1,

VU les articles L. 273-10 du Code électoral,

VU l'arrêté préfectoral n°PREF/DRCL/BCLB-2019-0044 du 19 juin 2019 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S) à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2020 ;

VU le courrier de demande de démission de Monsieur Ludovic WISZNIEWSKI, de ses fonctions de Maire, de conseiller municipal de MONNETIER-MORNEX, et de Vice-président au sein de la Communauté de communes Arve et Salève, en date du 9 octobre 2025 ;

VU le courrier de Madame la Préfète de la Haute-Savoie daté du 17 octobre 2025 prenant acte de la démission de la qualité de Maire, de conseiller municipal de la commune de MONNETIER-MORNEX et de Vice-président au sein de la Communauté de communes Arve et Salève de Monsieur Ludovic WISZNIEWSKI,

VU les statuts de la Communauté de communes Arve et Salève,

CONSIDÉRANT que lorsque le siège d'un conseiller communautaire devient vacant, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe élu conseiller municipal ou conseiller d'arrondissement suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu.

CONSIDÉRANT que lorsqu'il n'y a plus de candidat élu conseiller municipal ou conseiller d'arrondissement pouvant le remplacer sur la liste des candidats au siège de conseiller communautaire, le siège est pourvu par le premier conseiller municipal ou conseiller d'arrondissement de même sexe élu sur la liste correspondante des candidats aux sièges de conseiller municipal n'exerçant pas de mandat de conseiller communautaire.

Lorsqu'il n'existe pas de conseiller municipal ou de conseiller d'arrondissement pouvant être désigné en application des deux premiers alinéas, le siège de conseiller communautaire reste vacant jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal de la commune.

CONSIDÉRANT que le candidat à appeler à pourvoir cette vacance est Monsieur **Régis LAMURE**, qui a déclaré accepter cette fonction.

Au vu de l'ensemble des informations présentées et restituées, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **DÉCLARE**, l'installation dans sa fonction de conseiller communautaire de la commune de MONNETIER-MORNEX, Monsieur **Régis LAMURE** ;
- **RAPPELLE** la liste des membres du conseil communautaire en exercice

ARBUSIGNY	Patrice DOMPMARTIN
Régine RÉMILLON	Dominique BRAND
Esther VACHOUX	David DE VITO
ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME	Valérie VACHOUX
Régine MAYORAZ	REIGNIER-ESERY
Frédéric CHABOD	Lucas PUGIN
LA MURAZ	Virginie JACQUEMOUD
Nadine PÉRINET	Denise GERELLI-FORT
Gianni GUERINI	Sébastien JAVOGUES
MONNETIER-MORNEX	Stéphanie LE MOAL
Christophe AUGUSTIN	Billy MARQUET
Anne-Marie LALLIARD	André PUGIN
Régis LAMURE	Isabelle SAGE
Laurent CHIORINO	Sophie BIOLUZ
NANGY	Didier EISACK
Laurent FAVRE	Séverine MILLOT-FEUGIER
Denise FERNANDES	Aline MIZZI
Rodolphe ARNOULD	SCIENTRIER
PERS-JUSSY	Michel BRANTUS
Isabelle ROGUET	Patricia DÉAGE

Le Secrétaire de séance
Christophe AUGUSTIN

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 12/11/2025
Publié, le 12/11/2025